

La maison des Hauts-Besnières Centre d'initiation nature



Maison des Hauts-Besnières - Centre d'Initiation Nature CIN
RD 906 - La Hogue **78720 LA CELLE LES BORDES**
N° tel : 01 30 41 09 41. **N° Fax : 01 30 41 87 97.**

Un peu d'histoire !

La Maison des Hauts-Besnières est une ancienne maison forestière autrefois gérée par les eaux et forêts puis par l'Office National des Forêts.

Laissée à l'abandon depuis le départ de son dernier garde forestier en 1976, elle devient presque une ruine et fut menacée de démolition. Elle est alors acquise par le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse en 1985 et restaurée pour remplir une double fonction :

- Centre d'Initiation Nature destiné à l'accueil des scolaires et autres groupes
- Gîte d'étape pour groupes de randonneurs.

La maison a gardé un caractère rustique. La pierre et le bois s'y côtoient et font le charme de cet endroit, en pleine forêt de Rambouillet.

LES ACCES

Les cars peuvent aller jusqu'à la maison forestière, le chauffeur du bus dispose de la place nécessaire pour faire le demi-tour.

En car, en voiture : par la Route Départementale 906 (Rambouillet/Cernay la ville/ Chevreuse), puis emprunter la petite route forestière dans le virage (panneau directionnel : Maison forestières des Hauts-Besnières, au niveau du hameau de «La Grande Hogue ».

Continuer jusqu'au Centre (ne pas tenir compte du sens interdit, destinée aux personnes extérieures au Centre)

Se garer sur le parking derrière la maison, ne pas s'avancer devant le bâtiment.

En train : accès jusqu'à Rambouillet ou les Essarts-le-Roi (à 10 km du CIN).

En R.E.R. : Terminus de St-Rémy-les-Chevreuse (à 20 km du CIN).

CONTACT - INFORMATIONS

Daniel DAUDIGNY : Gardien du centre et en charge de l'intendance.

Fonctions : gardiennage, réception et préparation des repas, entretien quotidien. M. Daudigny habite sur place, avec son épouse.

Eléna MAUSSION : en charge de l'Education à l'environnement et aux patrimoines - Animation du territoire sur le Parc naturel régional.

Fonctions : organisation générale du séjour, animation des activités pédagogiques.

Présence : matinée et après-midi, d'environ 9h00 à 17h30

Coordonnées : pedagogie@pnr-chevreuse.org - Tél : 01 30 52 09 09

Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse - Maison du Parc

Château de la Madeleine - chemin Jean Racine - 78472 CHEVREUSE cedex

Fax : 01 30 52 12 43

Isabelle BEAUVILLARD

Personne en charge du règlement, vous pouvez contacter le service administratif du Parc :

tél : 01 39 56 78 48 Resa.gites.pnr.chevreuse@wanadoo.fr

PREPARATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

L'ensemble des documents administratifs vous est distribué lors de notre première rencontre.

Il s'agit :

- **Des documents pour le dossier de l'inspection académique** : *photocopies diplômes animateur (BAFA, AFPS) et avis commission de sécurité* ;
- **Documents à nous retourner** : *bon de réservation, fiche « règlement intérieur », fiche confirmation des effectifs.*

Votre réservation doit être **confirmée** dès que possible par **retour du bon de réservation et au plus tard 2 mois avant les dates indiquées**, la «**fiche de confirmation des effectifs**», 3 semaines précédant votre arrivée.

Indiquez-nous les cas d'énurésie ou toute autre information nécessaire pour le bon déroulement du séjour.

A réception de la facture, le règlement global du séjour est adressé au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, par chèque bancaire, postal ou mandat administratif à l'ordre de « P.N.R. Régie ».

Référence : Compte trésorerie de Chevreuse

Code banque : 30041

Code guichet : 00001

N° compte : 0900312F020-Clé RIB : 93

Les tarifs comprennent :

*L'hébergement

*La pension complète (*petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner*)

*L'animation pédagogique (1 animateur pour la matinée et l'après-midi)

*La gratuité du séjour pour 4 adultes (l'enseignant et 3 accompagnateurs)

Ils ne comprennent pas :

*Le transport de votre classe

*Les repas adultes d'accompagnateurs supplémentaires (cependant les nuitées sont gratuites)

*La location de draps, taies d'oreiller

*Les visites ou prestations extérieures payantes que vous souhaiteriez réaliser.

LES LOCAUX

Le centre d'initiation nature a une capacité d'accueil de 32 lits. L'accueil des groupes avec nuitées est possible pour tous les groupes avec enfants de plus de 6 ans.

Rez de chaussée :

- une salle à manger
 - une cuisine
 - une salle d'activités destinée au temps calme et au travail des classes avec leur enseignant (Tableau, bibliothèque, jeux de société, matériel de dessin, ...)
 - 1 sanitaire avec lavabos, 2 W.C., 2 douches.
- le bottier

A l'étage :

- 1 dortoir de 14 places maximum
- 1 chambre de 4 places
- 7 chambrettes de 2 places
- 1 sanitaire avec lavabos, 2 W.C., 4 douches
- 1 salle pédagogique, la salle de sciences, destinée à la préparation et l'exploitation des animations du séjour avec l'animateur (bibliothèque, tableau, matériel pour les activités de terrain : loupes, jumelles ...)



LA VIE SUR LE CENTRE



RYTHME DE LA JOURNEE

7 h 45 - 8 h 15	Debout ! Petit déjeuner
8 h 15 - 9 h 00	Toilette, rangement
9 h 00 - 12 h 00	Activités pédagogiques
12 h 00 - 13 h 15	Déjeuner
13 h 15 - 14 h 00	Détente
14 h 00 - 16 h 30	Activités pédagogiques
16 h 30 - 17 h 00	Goûter
17 h 00 - 19 h 00	Détente, douches, lecture, jeux,...
19 h 00 - 20 h 00	Dîner
20 h 00	Veillée ou dodo !

Veillez à respecter les horaires, particulièrement pour les repas.

ARRIVEE

Programme de la 1^{ère} matinée : accueil, l'installation, la visite des lieux, l'annonce des règles de vie et de sécurité.

On prendra soin à ce stade de ranger les affaires de classe dans la salle pédagogique et le matériel pour les sorties en forêt dans le bottier. Pour les minis séjours, l'installation se fait le soir au moment des douches pour maximiser le temps d'animation.

DEPART

L'ensemble des salles et dortoirs doit être libéré le matin du jour de départ.

Les sacs seront rassemblés sur le palier des dortoirs ou sous le préau.

Les couvertures devront être pliées et rangées sur les lits. Nous vous demandons également de débarrasser les chambres, la salle d'activité et le bottier des déchets que le groupe aurait pu laisser.

Les affaires de classe, les bottes pouvant être utiles jusqu'au dernier moment, il est préférable de les ranger en dernier.

LA VIE COLLECTIVE QUOTIDIENNE

LES REPAS

Les repas sont préparés et livrés chaque matin pour la journée.

Il est indispensable de **nous consulter en amont du séjour pour les enfants soumis à des allergies**. Dans le cas où la source d'allergies n'est pas complexe, il est possible d'envisager des alternatives au menu, sinon nous vous demanderons d'apporter les repas des enfants concernés.

Des parts spéciales sont également prévues pour les régimes sans porcs, le traiteur n'est cependant pas fourni en viande non consacrée (« Halal »).

Le Goûter est pris dans la salle d'activité ou sur les tables extérieures.

Il peut revêtir un aspect pédagogique lors de dégustations notamment des produits fermiers.

LA DETENTE : AIRE DE JEUX

C'est un moment privilégié pour les enfants et indispensable au bon déroulement du séjour. L'espace est composé d'une pelouse et d'un bois, ses limites doivent être respectées. Ce temps de jeu est sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte accompagnateur et/ou de l'enseignant (e).

MENAGE/ RANGEMENT DES LOCAUX

Durant les séjours, l'entretien des couloirs et des sanitaires du bas se fait quotidiennement et plus particulièrement le mercredi.

Nous vous remercions de ranger un minimum les chambres et le bottier pour que le ménage puisse être entrepris sans difficultés.

UNE AMBIANCE POUR LES SOIREES FRAICHES:

Utilisation de la cheminée : lors de la mauvaise saison, vous pouvez faire fonctionner la cheminée le soir, pour un dîner ou une veillée au coin du feu. Si vous prévenez M. Daudigny auparavant, il se chargera d'allumer le feu.

LES COMMUNICATIONS

Un poste téléphonique est à votre disposition dans le hall d'entrée. Notez le nombre d'unités consommées pour l'indiquer au gardien en fin de séjour. Vous pouvez également envoyer ou recevoir des télécopies auprès du Fax du centre.

DEGRADATIONS, PERTES

Elles entraîneront la facturation à l'organisateur du montant de la réparation ou du remplacement.

Quelques règles de vie s'avèrent indispensables à suivre pour garantir le bon déroulement du séjour et de la vie en collectivité. Merci d'en informer les enfants et les accompagnateurs au préalable.

Enfin, une fiche « règlement intérieur », jointe dans le dossier, reprend ces différents points. Nous vous demandons de la signer et de nous la retourner avant le début du séjour.

Tranquillité :

- **Ne pas jouer ou stationner dans la cour pavée qui n'est pas une cour de récréation.** Si l'on sort entre 22 H et 7 H, le silence sera demandé afin de respecter la tranquillité de la famille du gardien.

Sécurité :

- Toutes formes de **jeux de bataille avec le bois mort sont formellement interdites.**
- Rester dans les limites de l'aire de jeu lors de la détente et assurer une surveillance des enfants. La construction des cabanes n'est autorisée qu'avec du bois mort. Le respect de la végétation s'impose.
- Depuis la tempête un **arrêté préfectoral interdit l'accès à l'intérieur des parcelles forestières.** Veillez à ce que les enfants circulent sur les chemins. **L'escalade des grumes, tas de bois et souches est formellement interdite.**

Propreté :

- Le changement de chaussures est obligatoire lors des sorties, y compris pour les détentees. **Les bottes sont requises le plus souvent** en raison de la boue en forêt. À notre retour, elles sont nettoyées, puis rangées au niveau du « bottier ». Des chaussures propres ou des chaussons seront uniquement réservés pour circuler à l'intérieur.

Organisation :

- **L'accès aux chambres n'est pas libre.** Les enfants pourront y être autorisés sous la surveillance d'un adulte, pour un repos ou un changement de vêtement. Pour ne pas avoir à y remonter dans la journée, les sacs de randonnée, le matériel nécessaire aux activités sont rangés au bottier.

Participation :

- À la fin des repas, trier les déchets. **Les restes de nourriture sont séparés des autres déchets.** Ramasser les choses tombées à terre et débarrasser en bout de table.

ROLE DES ADULTES « ACCOMPAGNATEURS » encadrant la classe

Bien que ce rôle soit avant tout défini par l'enseignant, nous vous signalons que leur aide sera appréciée au cours des repas (service), des activités de terrain, des jeux, des travaux manuels, de la préparation du goûter, du rangement, ...

À l'attention des fumeurs

Nous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les locaux.

Par ailleurs, l'expérience pédagogique que nous allons vivre ensemble nous montrera que la forêt est autant « un milieu à sentir qu'à voir ou entendre ». Dans ce domaine elle est d'une richesse extraordinaire. Les enfants sont naturellement très sensibles à cette découverte et les occasions ne manqueront pas d'exercer leur nez en forêt !

En outre les mammifères sauvages détectent l'odeur du tabac à plusieurs centaines de mètres ce qui rend leur rencontre encore plus difficile.

Par conséquent, nous vous serions reconnaissants de :

- **Ne pas fumer à proximité des enfants lors de nos sorties.**
- Jeter vos mégots de cigarettes uniquement dans les poubelles ou cendriers prévus à cet effet.

TROUSSEAU INDICATIF

Liste indicative du trousseau à apporter (à l'attention des parents)

Seules les couvertures sont fournies

- **Drap-housse et taie d'oreiller**
- **Duvet ou drap de dessus,**
- **Sous-vêtements, chaussettes**
- **Gants de toilette, serviette, trousse de toilette**
- **Pyjama**
- **Pulls, pantalons, sweats (notamment des tenues pratiques et pas fragiles)**
- **Serviette de table**

- **Veste**
- **Vêtement de pluie (de préférence ciré ou cape de randonnée imperméable, le « kway » étant peu efficace)**
- **Bottes, chaussures de marche (si période sèche et randonnée), chaussons**

Matériel pour la classe :

- Trousse de classe, cahier de bord ou feuilles pour le classeur de classe
- Sac plastique ou boîte (type boîte à chaussures) pour ramener des récoltes personnelles

Matériel pour les sorties en forêt :

- Carnet de terrain (résistant, à spirale ou à agrafes, petit format tenant dans une poche de veste si possible), crayon à papier
- Petit sac à dos de marche (deux bretelles)
- Gourde

Facultatif : appareil photos, livres, jeux, timbres...

Mettre les bottes, les chaussons, la serviette de table dans le petit sac à dos pour faciliter l'installation l'arrivée